

REPENSER LA RESPONSABILITÉ D'UN POINT DE VUE FÉMINISTE ET DE LA JEUNESSE :

Recommandations pour un Forum Génération Égalité transformateur¹

Mise en contexte

Le Forum Génération Égalité (FGE) (GEF en anglais) promet d'aboutir à « une accélération permanente de l'égalité, du leadership et des opportunités pour les femmes et les filles du monde entier ». Avec l'objectif d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) dans seulement 9 ans et plus de 26 ans après la ratification de la plateforme d'action de Pékin, l'objectif principal de cette initiative est d'accélérer les progrès en matière d'égalité des genres dans le monde grâce à une approche multi-processus des intervenants s'appuyant sur tous les engagements antérieurs. Pour accélérer le rythme actuel de progrès et atteindre les cibles des ODD, il est urgent de s'assurer que le processus du FGE s'appuie sur des ressources et un mécanisme de responsabilisation solides. Les organisations féministes, dirigées par des jeunes et d'autres organisations de la société civile ont souligné l'importance de mécanismes de responsabilités formels intégrés, clairs, transparents et solides dans le contexte du FGE. Afin d'explorer conjointement à quoi ressemblerait idéalement cette responsabilité, un groupe de travail de la société civile² a convoqué une série de dialogues collectifs au cours du mois de juin 2021, en amont du Forum de Paris. À travers des discussions guidées, la triple série de dialogues en ligne visait à engager la société civile, les organisations multilatérales, la philanthropie, le secteur privé et les gouvernements dans une discussion significative et concrète sur la responsabilité au sein du FGE, y compris, mais sans s'y limiter, les coalitions d'action.³ Le but des dialogues était:

« Soutenir le développement de mécanismes et de processus de responsabilité partagés, transparents et équitables pour les coalitions d'action du FGE qui s'étendent au-delà du Forum de Paris. »

Alors que le FGE apporte une vision très attendue depuis longtemps, les participants aux dialogues sur la responsabilité ont noté l'impact négatif des cadres de responsabilité faibles. Un exemple à cet égard était la plateforme d'action de Pékin, où les participants ont exprimé le souhait d'éviter de dupliquer le processus d'examen quinquennal et de s'orienter plutôt vers une responsabilité centrée sur le dépassement des obstacles et la réalisation d'un apprentissage commun. Ce document présente les recommandations qui émergent de ces dialogues. Le groupe de travail de la société civile présente ces recommandations au groupe restreint du FEM afin qu'elles soient prises en considération, mises en œuvre et explorées plus avant comme base pour établir les mécanismes de responsabilités du FGE. Ils seront partagés avec le Groupe consultatif de la société civile (GCSC), le Comité directeur multipartite, les Coalitions d'action, le Groupe de travail sur les jeunes et le Pacte humanitaire pour la paix et la sécurité, dans l'espoir qu'ils serviront de point de départ pour leurs propres mécanismes de responsabilités. L'attente est d'assurer une base commune et solide pour la responsabilisation. Une fondation qui repose sur le féminisme intersectionnel, le leadership des jeunes, la collaboration mutuelle, la confiance, la transparence, l'apprentissage, la créativité et l'engagement. Une fondation qui reflète la nature multipartite du FGE. Une fondation qui permettra l'accélération permanente de l'égalité, du leadership et des opportunités pour toutes les femmes, filles et personnes de genre non conforme dans le monde.



Trois recommandations principales ont émergé des dialogues :

1. Assurer une responsabilité fondée sur des principes
2. Permettre aux jeunes femmes, aux filles et aux personnes de genre non conforme dans toute leur diversité de diriger.
3. Développement participatif d'un mécanisme de suivi imbriqué, indépendant et durable des résultats et des processus du FGE

1 Ce rapport a été préparé par Claudia Ahumada, qui a également servi d'animatrice pour les trois dialogues. Pour les questions et commentaires concernant le rapport et son contenu, veuillez écrire à Ikislinger@ippfwhr.org 2 Les membres du groupe de travail de la société civile comprennent Aisha Rahamatali et Vanessa Jackson, CARE ; Claudia Ahumada, animatrice ; Eleanor Blomstrom et Shannon Kowalski, IWHC; Eugenia Lopez, IPPF; Jeevika Shiv, NGYA Inde /équipe principale, Cadre de responsabilisation dirigé par les jeunes ; Leila Hessini, Fonds mondial pour les femmes ; Luisa Kislinger et María Victoria Curzel, IPPFWHR ; Marieke Koning, ITUC. 3 Les invitations au Dialogue n°1 ont été adressées uniquement à la société civile. Les invitations aux dialogues n°2 et n°3 ont été envoyées à un groupe multipartite.

En outre, les discussions ont souligné la nécessité de faire la distinction entre la responsabilité des dirigeants de la Coalition d'action et la responsabilité des preneurs d'engagements. Les participants aux dialogues ont également réfléchi à la manière dont les différents intervenants ont des rôles différenciés, notamment en tant que gouvernements, OSC, mouvements féministes, réseaux et organisations de jeunes, agences du système des Nations Unies et secteur privé, entre autres. Ainsi, leur responsabilité devrait être différenciée, ajustée en fonction de leur pouvoir/privilege/ressources relatifs.

1. Responsabilité fondée sur des principes

L'un des principaux résultats des dialogues a été l'importance de garantir que toute approche de la responsabilité dans le contexte du FGE doit être fondée sur des principes. Les approches traditionnelles de la responsabilité n'ont pas réussi à placer les communautés au centre, à promouvoir la diversité et l'égalité. Bien que des processus tels que l'Examen Périodique Universel (EPU), les Examens Nationaux Volontaires (ENV) et certains mécanismes de responsabilité conjointe aient des aspects innovants, les participants ont noté que dans leurs expériences, ces approches existantes de la responsabilité étaient insuffisantes. Cela va de pair avec le fait qu'il existe un manque important de données sur les expériences vécues, les opinions et les perspectives des femmes et des personnes de genres divers. Le lien entre le manque de données sur les femmes et le manque de fiabilité qui découle du financement et des initiatives politiques visant à faire progresser l'égalité des femmes est évident : seulement 1% de l'aide axée sur le genre est allée à des organisations dirigées par des femmes en 2016/2017. Ce maigre 1% est rendu encore moins efficace par le fait que la majeure partie est restée dans les « pays donateurs » et n'a pas atteint ceux qui en ont besoin au niveau local. Il est impératif que nous nous mettions au défi de garantir que la manière dont la responsabilité est à la fois envisagée et exercée est fondée sur des principes, incarnant la transformation que nous cherchons à réaliser dans le monde. En d'autres termes, alors que le FGE cherche à obtenir une accélération permanente de l'égalité, du leadership et des opportunités pour toutes les femmes et les filles dans toute leur diversité, les mécanismes de responsabilités mesurant les progrès doivent également représenter ces valeurs fondamentales. Les principes qui composent ces valeurs devraient inclure, au minimum, les éléments suivants :

- Un point de vue féministe intersectionnel qui maintient au centre la voix de celles qui subissent des formes d'oppression concurrentes et qui se chevauchent, tout en examinant et en répondant de manière significative à l'intersection de la sexualité, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, de la race, de la classe, de l'âge, de l'ethnie, du caractère indigène, de la caste, du statut VIH et des capacités.
- La Transparence, qui nécessite la publication régulière de rapports publics sur les progrès et les défis, ainsi que la divulgation rapide et complète des informations sur demande, en tenant compte des mesures de confidentialité et de protection nécessaires.
- Mesurer ce qui compte pour les femmes, les filles, les personnes trans, non binaires et intersexes, grâce à des données à la fois quantitatives et qualitatives, au-delà de l'utilisation d'indicateurs statiques traditionnels, en désagrégeant les données sur le sexe, le genre, l'âge et le handicap en tant qu'exigence minimale. Les participants au dialogue ont noté les insuffisances des indicateurs actuels qui sont incapables de saisir la profondeur et la fluidité du changement au sein des communautés et des normes de genre. En mesurant l'impact et en utilisant la narration, la complexité du changement transformateur attendu via les actions du FGE peut être mieux appréhendée. Les participants ont réfléchi à la manière dont les mécanismes de responsabilités devraient tenir compte de la façon dont la vie de ceux qui jouissent de leurs droits a changé en raison de l'intervention et pas seulement mesurer l'achèvement d'une tâche ou les résultats obtenus. Le partenariat avec des organisations, des réseaux et des mouvements féministes, y compris ceux dirigés par des jeunes, doit être au cœur du suivi des progrès. En outre, les participants au dialogue ont proposé l'utilisation du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage féministes, ainsi que d'élaborer des processus horizontaux et participatifs pour définir ce que signifie l'impact, sur quels indicateurs le processus serait centré et comment les données seraient collectées, systématisées, analysées, et communiquées.
- Du niveau local au niveau mondial : les participants aux dialogues ont réfléchi à la nécessité de s'assurer que les mécanismes de redevabilité sont conduits du niveau local, communautaire au niveau mondial, et qu'ils offrent des opportunités de connexion, de coopération et de réseautage à différents niveaux. Ces mécanismes de responsabilités devraient inclure des systèmes et des procédures bien articulés, clairs et accessibles.

Au cœur de la redevabilité fondée sur des principes, il faut mesurer non seulement ce que les acteurs réalisent ou ne réalisent pas, mais aussi comment ils y parviennent. Les chemins et les actions entreprises sont-ils cohérents avec ce qui est demandé ? Sinon, que faut-il faire différemment ? Si nous voulons réaliser les changements recherchés, les participants pensent qu'il faut recadrer la responsabilité hors d'une approche patriarcale. Cela nécessite d'être plus ouvert à propos de nos échecs et de nos défis, de passer d'une optique punitive à une optique qui considère l'échec comme une opportunité d'acquérir un apprentissage profond et durable. Les participants ont réfléchi que cela pourrait être fait, par exemple, en appelant à des rapports axés sur les enseignements tirés des échecs et des faux pas pour apporter un changement transformateur.

2. Permettre aux jeunes dans toute leur diversité de diriger

Il a été clairement convenu que les adolescents et les jeunes devraient avoir leur mot à dire dans la conception des mécanismes de responsabilités du FGE, notant que cela devrait être considéré comme le strict minimum. Les participants au dialogue ont convenu qu'il était nécessaire d'aller au-delà de la participation des jeunes, de progresser vers l'habilitation et la réalisation du leadership des jeunes et de veiller à ce que les jeunes, en particulier les plus marginalisés, aient un pouvoir de décision à plusieurs niveaux. Ce faisant, l'accent doit être mis sur la diversité des jeunes et l'intersectionnalité. Les jeunes militants sont souvent invités à s'engager et à apporter leur expertise sur une base volontaire, mais les participants ont identifié la nécessité de changer cette pratique et d'avoir des acteurs du FGE qui s'engagent à financer des organisations dirigées par des jeunes. Les participantes ont souligné la nécessité de s'engager à reconnaître le leadership des jeunes en utilisant le Manifeste des jeunes féministes ainsi que la lettre des filles comme cadre à partir duquel un tableau de bord de responsabilités pourrait être élaboré. Un financement adéquat, soutenu et flexible des organisations et mouvements dirigés par des jeunes est essentiel pour s'assurer qu'ils sont mis en place pour réussir dans ce rôle de leadership et pour le faire de manière durable.

3. Mécanisme de responsabilités imbriqué, indépendant et durable

Les dialogues ont suggéré que le mécanisme responsabilités pourrait être composé de quelques éléments imbriqués, plutôt que d'un seul processus ou d'un seul document. Par exemple, un élément pourrait être un rapport analytique annuel indépendant qui consolide les rapports annuels soumis par les responsables de la Coalition d'action et les preneurs d'engagements et agir comme un « rapport d'avancement ». Ce rapport pourrait être préparé par une organisation de la société civile indépendante et respectée (comme un groupe de réflexion indépendant ou un institut de recherche). Le rapport pourrait être la pièce maîtresse d'une réunion inclusive, annuelle et multipartite (telle que la Commission de la condition de la femme) qui discuterait des progrès réalisés, des lacunes persistantes et des types de correction de trajectoire nécessaires pour atteindre l'égalité des sexes. ONU Femmes pourrait avoir le mandat de convoquer et de fournir un soutien de secrétariat à ce type de réunion annuelle. Les dialogues ont clairement indiqué qu'il doit y avoir un mécanisme de suivi indépendant des résultats et des processus du FGE, en comprenant « indépendant » comme un organe collégial pluraliste, non affilié à un intervenant spécifique du FGE, qui évalue les progrès accomplis vers les engagements en examinant leur impact sur la vie, les expériences et le bien-être des femmes, des filles et des personnes de genres divers. Ce mécanisme pourrait être dirigé soit par la société civile, soit par un organisme multipartite. Les participants ont exprimé le souhait de voir un processus collectif, participatif et accessible afin de concevoir le corps, la structure, les opérations et les procédures d'un tel mécanisme de responsabilités. Ils ont également noté qu'un tel mécanisme ne devrait toutefois pas être dirigé par les Nations Unies. Les participants au dialogue ont souligné, en particulier, qu'un seul rapport collectif d'ONU Femmes ne serait pas considéré comme une responsabilité solide, tout en exprimant également le désir de voir le mécanisme de responsabilité du FGE aller au-delà de ce qui existait pour Pékin. Pour assurer l'indépendance et la pérennité du mécanisme, un financement adéquat et fiable doit être mis à disposition. Cela nécessite, au minimum, un financement adéquat de la société civile, des femmes, de la communauté et des organisations dirigées par des jeunes. Il doit y avoir des ressources dédiées pour améliorer les données sur le sexe, l'âge, le handicap et la diversité, et pour encourager la responsabilité et l'utilisation des données par tous, y compris la société civile et les jeunes. Des mécanismes distincts devraient être élaborés pour surveiller les processus et les résultats du FGE. Pour ce faire, il est pertinent d'identifier les bonnes pratiques utilisées en vue de les valoriser et de s'appuyer sur celles-ci auprès des parties prenantes. Cela devrait être fait à la fois au niveau général de la gouvernance du FGE et au sein de chaque coalition d'action, qui bénéficieraient tous deux d'un suivi, d'une évaluation et d'un apprentissage féministes. Ces mécanismes devraient, dans la mesure du possible, utiliser les mécanismes et espaces de responsabilités existants, tels que la Commission de la condition de la femme, les Examens périodiques universels et le Forum politique de haut niveau. Ceux-ci peuvent être affinés et renforcés, pour se concentrer sur un dialogue authentique, un engagement moins scénarisé et un apprentissage collectif. Dans des cas spécifiques, il peut également être nécessaire de créer de nouveaux mécanismes de responsabilités qui complèteraient ceux existants et tirer des idées d'initiatives existantes, y compris des initiatives menées par la société civile telles que, entre autres, le Compte Global. Les participants au dialogue ont également appelé à utiliser des espaces féministes non traditionnels pour la responsabilité, tels que les espaces commerciaux, les forums de gouvernance d'Internet et les forums publics de l'Organisation mondiale du commerce.

Rouages : des domaines à explorer davantage

Responsabilisation des leaders des coalitions d'action

Les chefs de file de la Coalition d'action devraient être tenus responsables à la fois des principes et du processus du FGE. À cet égard, ils doivent être tenus responsables non seulement de leurs actions en vue de la mise en œuvre de leurs engagements envers le FGE, mais également de leur adhésion globale aux principes et objectifs du FGE, afin d'assurer un degré de cohérence entre leurs actions et leurs engagements. Cela signifie qu'un engagement significatif entre les intervenants doit être évalué, tout comme l'engagement des responsables du CA en faveur de l'égalité des sexes et de la diversité. Bien que les coalitions d'action puissent opter pour diverses approches de la responsabilité, l'implication significative de la société civile féministe, des organisations dirigées par des jeunes et des femmes et des personnes de divers genres elles-mêmes doit être au centre de chacune d'entre elles. Cela s'entend donc au niveau de la conceptualisation et de la conception jusqu'à la mise en œuvre et l'examen. Le défi, qui doit davantage être pris en compte, est de savoir qui assure le suivi auprès des entités qui ne respectent pas leurs engagements et s'il y a des conséquences à ne pas le faire.

Responsabilisation des preneurs d'engagements

Tous les preneurs d'engagements devraient rendre compte publiquement des progrès et des défis une fois par an. Des distinctions doivent être faites quant à la manière dont les divers preneurs d'engagements sont tenus de rendre des comptes : gouvernements, société civile, organisations dirigées par des jeunes, secteur privé et fondations. Un pouvoir et des ressources différenciés doivent être pris en compte lors de la détermination des mécanismes de responsabilité respectifs des intervenants. Conformément au principe de transparence, il devrait y avoir une place centrale pour chaque responsable de l'engagement pour rapporter et suivre les progrès et les défis, accessible publiquement.



Aller de l'avant : unis

Les dialogues sur l'action de repenser la responsabilité ont réuni une diversité de participants, issus d'organisations féministes et dirigées par des jeunes, de gouvernements, d'agences du système des Nations Unies, de fondations et du secteur privé. Le FGE lui-même repose sur ces partenariats Repenser la responsabilité à travers une optique féministe et jeunesse : Recommandations pour un Forum Génération Égalité transformateur 6 multisectoriels, car ensemble nous sommes plus forts, percutants, efficaces et durables. Les participants au dialogue ont souligné le caractère central de la construction d'une adhésion collective dans tous les secteurs, en veillant à ce que la responsabilité ne soit pas imposée de haut en bas, mais plutôt conceptualisée, conçue, mise en œuvre et défendue à partir de la base et dans tous les secteurs. Ce faisant, la responsabilité sera, en effet, non seulement repensée, mais aussi revigorée.